



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-853

PUBLIÉ LE 2 DÉCEMBRE 2022

Sommaire

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris / Cabinet

75-2022-12-02-00022 - Arrêté fixant la composition d'un collège de second examen des demandes de rescrit compétent dans le département de Paris à compter du 2 décembre 2022. (2 pages)

Page 3

75-2022-12-02-00017 - Arrêté portant nomination du conciliateur fiscal départemental et des conciliateurs départementaux adjoints à la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris (3 pages)

Page 6

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2022-12-02-00022

Arrêté fixant la composition d'un collège de
second examen des demandes de rescrit
compétent dans le département de Paris à
compter du 2 décembre 2022.

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE DE FRANCE ET DE PARIS**
94 rue Réaumur
75104 PARIS CEDEX 02

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

**L'administratrice générale des finances publiques,
Directrice régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris,**

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances Publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances Publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances Publiques ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale d'Île-de-France et du département de Paris ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 18 novembre 2022 portant nomination de **Mme Sophie MAHIEUX**, administratrice générale des finances publiques de classe exceptionnelle, en qualité de directrice régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Vu la décision du directeur général des Finances publiques en date du 21 novembre 2022 fixant au 1^{er} décembre 2022 la date d'installation de Mme Sophie MAHIEUX dans les fonctions de directrice régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris.

Vu l'arrêté du ministre de l'Économie et des Finances du 13 avril 2017, pris pour l'application de l'article R.* 80 CB-3 du livre des procédures fiscales ;

ARRETE :

Article 1 : un collège de second examen des demandes de rescrit compétent pour le département de Paris a été créé à compter du 15 décembre 2012.

Article 2 : Le siège de ce collège est situé 5 rue de Londres - 75009 Paris à compter du 1^{er} janvier 2019 ;

Article 3 : le collège compétent pour le département de Paris est composé comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2021 :

Rémi VAN LEDE, AGFIP, président ;
François MUSY, AGFIP, vice-président ;
Pascale VARIN, AFIP ;
Claire MONTBARBON, AFIPA ;
Jean-Bernard BUFORT, AFIPA ;
Sukeyna N'DAO, AFIPA.

Article 4

Thierry DUFANT, est nommé suppléant du président du collège en cas d'absence ou d'empêchement du président et du directeur de la direction spécialisée du contrôle fiscal Île-de-France, ou dans le cas prévu au cinquième alinéa de l'article R. * 80 CB-3. Il remplace alors un des membres qui ayant eu à prendre position sur l'une des affaires soumises au collège, ne peut prendre part à la délibération du collège.

Article 5 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

À Paris, le 2 décembre 2022

L'administratrice générale des Finances publiques,
Directrice régionale des Finances publiques d'Île-de-France
et de Paris

signé

Sophie MAHIEUX

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2022-12-02-00017

Arrêté portant nomination du conciliateur fiscal
départemental et des conciliateurs
départementaux adjoints à la direction régionale
des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE DE FRANCE ET DE PARIS**

94 rue Réaumur
75104 PARIS CEDEX 02

**Nomination du conciliateur fiscal départemental et des conciliateurs
fiscaux départementaux adjoints à la direction régionale des Finances
publiques d'Île-de-France et du département de Paris**

**L'administratrice générale des Finances publiques, directrice régionale des Finances
publiques d'Île-de-France et de Paris,**

Article 1 –

Nomme :

Madame Pascale VARIN, administratrice des Finances publiques, conciliatrice fiscale départementale de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Monsieur Frédéric BENTEJAC, administrateur des Finances publiques, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Madame Nadia HIMPENS, administratrice des Finances publiques, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Monsieur Pascal BOUTHIER, administrateur des Finances publiques, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Madame Camille ALBERTI, administratrice des Finances publiques adjointe, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Madame Virginie BOUHADANA, administratrice des Finances publiques adjointe, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Madame Sylvie GEOFFRAY, administratrice des Finances publiques adjointe, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Madame Carole CHEZE, administratrice des Finances publiques adjointe, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Monsieur Didier CORNILLET, administrateur des Finances publiques adjoint, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Madame Claire MONTBARBON, administratrice des Finances publiques adjointe, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Monsieur Bruno VIDAL-PIQ, administrateur des Finances publiques adjoint, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Madame Sylvie BERTHON, Inspectrice principale des Finances publiques, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Monsieur Jean-Pierre CASTET, inspecteur principal des Finances publiques, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Madame Marie Laure MORISOT, Inspectrice principale des Finances publiques, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Madame Sabine SCHMITT, inspectrice principale des Finances publiques, conciliatrice fiscale départementale adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Monsieur Dominique SERGI, inspecteur principal des Finances publiques, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Monsieur Eric GLADIEU, inspecteur divisionnaire des Finances publiques, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Madame Valérie GUENERET, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Madame Nathalie QUIQUELY, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Monsieur Stéphane VON GASTROW, inspecteur divisionnaire des Finances publiques, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Article 2 – La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 2 décembre 2022

L'administratrice générale des Finances publiques
Directrice régionale des Finances publiques d'Île de France et de Paris

signé

Sophie MAHIEUX